

Quatre siècles de botanique provençale

par Georges J. AILLAUD (1)

La botanique, comme les autres sciences, subit, du 16^{ème} au 19^{ème} siècle, une évolution extraordinaire, qui passe par des étapes successives, caractérisées par des préoccupations diverses avec une dominante à chaque époque. Juste avant la période qui nous intéresse, l'esprit de la Renaissance et les débuts de l'imprimerie permettent l'édition des ouvrages de l'Antiquité grecque et latine et suscitent les nombreux commentaires qui les accompagnent : l'« *Historia naturalis* » de PLINE, imprimée en 1469 eut 18 éditions incunables et près de 50 éditions latines au 16^{ème} ; les « Commentaires » de DIOSCORIDE, eurent moins de succès avec, au cours du 16^{ème}, 8 éditions latines et 6 grecques. C'est l'époque des compilateurs et des commentateurs, l'italien MATHIOLE étant le plus célèbre. Mais au 16^{ème}, la description et l'identification des plantes deviennent la préoccupation dominante. L'observation directe, la description et la représentation des plantes et leur conservation sous forme d'exsiccata ou herbier, prennent le pas sur la recherche de celles-ci à l'aide des indications parfois vagues des Anciens. Le but est encore utilitaire : connaître les plantes pour en utiliser les vertus. La plupart des grands botanistes sont des médecins, mais déjà l'un des plus illustres descripteurs du 16^{ème}, Charles de l'ECLUSE (CLUSIUS) fera de la botanique pour elle-même.

Très rapidement, devant la masse d'informations, les milliers de plantes décrites et parfois figurées (5226 dans l'« *Historia universalis plantarum* » de Jean BAUHIN), la nécessité d'ordonner, de classer, se fait sentir. Les descripteurs deviennent taxonomistes avant la lettre. Avec quelque logique les premiers classificateurs divisent le règne végétal en plantes herbacées et plantes arborescentes, ou encore, comme l'italien CESALPIN, en « *Arbores, Fructices, Suffructices et Herbae* ». Cette classification commode est employée durant deux siècles, mais divisant les groupes naturels, elle s'oppose au progrès en systématique.

Plusieurs systèmes artificiels de classification basés sur divers caractères de l'appareil végétatif ou de la fleur se succèdent, mais sont éclipsés par le système de PITTON de TOURNEFORT, qui à la fin du 17^{ème}, par la publication de son « *Institutiones rei herbariae* » fait faire un progrès considérable à la botanique. Se servant de la forme et de la disposition des corolles des fleurs, il bâtit un système de classification qui servira plus d'un siècle. Bien qu'artificiel, ce système permet déjà des rapprochements de groupes naturels. Le grand LINNÉ lui même bâtit un autre système artificiel (système sexuel), mais sa contribution exceptionnelle c'est le système binaire de nomenclature.

L'idée d'une classification naturelle faisait son chemin, et la gloire en revient à l'Aixois Michel ADANSON qui publie en 1763 « *Famille des plantes* » et aux de JUSSIEU et particulièrement à Antoine Laurent de JUSSIEU avec son « *Genera*

1) - G. J. AILLAUD, Laboratoire de Phytomorphologie expérimentale, Université de Provence (Marseille - Saint-Charles).

plantarum » en 1789. Cet ouvrage exerce une influence considérable et ouvre la voie à la taxonomie moderne. La dynastie suisse des de CANDOLLE, améliore le système de JUSSIEU, en introduisant notamment les caractères anatomiques, qui permettent de distinguer les végétaux vasculaires qui présentent un système de circulation de la sève, des végétaux cellulaires. C'est Augustin de CANDOLLE qui pose les principes de la classification et les appelle taxonomie, il rédige les 7 premiers volumes du fameux « *Prodromus Systematis Naturalis regni vegetabilis* » qui sera continué par son fils Alphonse-Pyrame jusqu'à son terme en 1873.

L'effort exceptionnel fourni par les taxonomistes, avec l'aide de toutes les découvertes faites dans les différentes branches de la botanique (qui se diversifie de plus en plus au cours du 19^{ème}), permet d'intégrer les nouveautés des voyageurs : en une soixantaine d'années (entre 1789 et 1850) 72 000 espèces nouvelles sont décrites, portant le nombre des espèces connues à 92 000. Le « *Genera plantarum* » de BENTHAM et HOOKER (1862-1883) décrira 97 000 espèces, rien que pour les Phanérogames.

Quelle est la part de la botanique provençale dans ce vaste mouvement d'acquisitions scientifiques, et peut-on parler d'une école provençale ?

Une manière indirecte de répondre à ces questions, c'est d'énoncer deux faits : tout d'abord l'attrait qu'exerce dans l'Europe savante du 16^{ème}, l'Université de MONTPELLIER et surtout son école de médecine dont l'enseignement et les examens sont réglementés depuis 1220. Les étudiants en médecine de l'époque se doivent de passer quelque temps à MONTPELLIER pour se perfectionner, sinon y passer le Doctorat (le diplôme de Maître Régent permet d'exercer la médecine dans le monde entier, « *hic et ubique terrarum* »). Arrivés à Montpellier, après avoir herborisé dans la région, les étudiants sont tentés de visiter Marseille la grande voisine, à l'attrait exotique, célèbre par tout ce qu'on peut y voir en provenance de toutes les régions du monde connu, attirant les amateurs par ses cabinets de curiosités. Il suffit de lire la relation des frères PLATTER pour s'en convaincre !

Le deuxième fait, c'est qu'au fur et à mesure de la découverte du monde, les naturalistes voyageurs se lancent sur les traces des premiers découvreurs. En grande partie, au moins pour la première période, ces départs ou ces retours s'effectuent par Marseille, depuis BELON l'un des premiers botanistes voyageurs (en 1546 en Méditerranée orientale, Mer Egée, etc...), en passant par RAUWOLFF vers la Syrie (1573), les pères PLUMIER et FEUILLEE vers les Antilles ou l'Amérique du Sud, TOURNEFORT au Levant, et plus tard au 18^{ème} FORSKAEL vers l'Arabie.

La conséquence de ces faits, c'est que sans grande Ecole de médecine, au moins pour la première partie de la période considérée (vers 1675, les communautés de Provence demandent la suppression de la régence de Botanique « tout à fait inutile dans AIX » faisant remarquer notamment qu'il n'y a jamais plus de 18 à 20 étudiants en médecine), sans « dynastie » de botanistes (bien que l'on parle parfois de « lignées », d'« équipes »...), Marseille, Aix et la Provence, attirent de nombreux étrangers qui étudient à l'occasion notre flore. S'ajoute à cela l'existence de grands botanistes nés en Provence, qui travaillent, certains sur la Provence, d'autres sur la flore des régions lointaines. Mais déjà, au 17^{ème}, Paris attire l'élite, et il y a peu de savants ou de beaux esprits qui résistent aux attraits de la capitale ; il faut être comme GARIDEL « trop amoureux de la botanique de Provence pour se résoudre à changer de climat pour le gain » ou encore comme GERARD qui refuse une chaire au Muséum pour prendre la succession de son père comme médecin à Cotignac. Il y a aussi les savants comme le père FEUILLEE qui fait à Paris de fréquents séjours utiles pour son travail, faisant sa cour, obtenant des protections et les moyens de faire ses voyages et d'acheter ou construire ses instruments, mais qui entre chaque voyage rentre à Marseille au couvent des Minimes, son port d'attache.

Donc, sans qu'il y ait véritablement une école provençale, un grand nombre de botanistes provençaux ou étrangers ont apporté une contribution importante, soit dans la connaissance de la flore provençale, soit dans celle des contrées lointaines ou d'autres branches de la botanique.

En ce qui concerne les plantes de Provence, on peut trouver deux types de travaux :

- D'abord les travaux concernant la flore provençale sous forme le plus souvent de catalogues. GARIDEL est le premier à publier ce type de travaux en 1714 avec son « Histoire des plantes qui naissent aux environs d'Aix... », puis GERARD donne en 1761 sa « flore gallo-provincialis », et DARLUC fait paraître son « Histoire naturelle de la Provence.. » (1782-1786). La curieuse « Florula Estaciensis » de FORSKAEL n'est éditée qu'en 1776 après la mort de son auteur, incluse dans la « Flora Aegyptiaco-Arabica ». Au 19ème, les flores locales se multiplient. La Provence n'échappe pas à ce mouvement. Il paraît notamment en 1845 un catalogue sur Marseille par CASTAGNE, puis en 1862 le « Catalogue des plantes qui croissent naturellement dans le département des B.D.R. » par le même (oeuvre posthume), puis un « Catalogue des plantes vasculaires qui croissent naturellement aux environs d'Aix » par de FONVERT et ACHINTRE en 1870, enfin en 1881, le « Catalogue des plantes de Provence » d'Honoré ROUX, qui restera pendant un siècle le livre de référence pour la flore provençale.

- Mais les plantes de Provence sont aussi présentes dans les « Herbarium », « Pinax » et autres grands traités de botanique, observées, ramassées et dessinées par des provençaux ou des étrangers : dans les « scholies » (1549) d'Hugues de SOLIER « Sanionensem » (fier d'être de Saignon, petit bourg du Vaucluse), dans le « Stirpium Adversaria » de PENA (qui s'intitule lui-même Provençal) et LOBEL en 1570, dans le « Rariorum plantarum historia » de CLUSIUS (1601) ou dans ses « Curae posteriores » où l'on trouve l'Astragale de Marseille envoyée par PEIRESC, dans l'« Historia Universalis plantarum nova... » de Jean BAUHIN (1650), dans le « Pinax theatri botanici... » de Gaspard BAUHIN (1596). Ceci rien qu'au 16ème siècle. Il serait fastidieux d'en faire une énumération plus complète. La nomenclature atteste parfois cette présence, encore que, comme l'a fait remarquer LORET (dans sa « Flore de Montpellier »), si LINNÉ eût reçu plus tôt la « Flora galloprovincialis » de GERARD, il est probable que plusieurs espèces porteraient le nom de *massiliensis* ou de *galloprovincialis* au lieu de *monspeliensis*. En effet LINNÉ, qui connaît les plantes méridionales par l'intermédiaire de son correspondant SAUVAGES, professeur à MONTPELLIER, croit que les plantes envoyées par celui-ci sont spéciales à cette région du Languedoc et « la petite mare de Grammont, qui n'a pas 20 mètres de diamètre et qui tarit dans les années sèches, (est) devenue pour la plupart des botanistes un lac fertile en plantes rares, et le petit bois voisin, une forêt d'une richesse incomparable ».

La contribution des Provençaux à la connaissance de la flore des autres contrées, non seulement en Europe, mais surtout outre-mer et leur participation aux progrès de la botanique en général, ne sont pas moins importantes. On peut citer celle de PLUMIER, spécialiste de la flore des Antilles, qui en trois voyages amasse une quantité extraordinaire de documents, dont une petite partie seulement est publiée. Sa « Description des plantes d'Amérique » et sa « Nova plantarum americanum genera » ont fait connaître un grand nombre d'espèces nouvelles ; la plupart des genres qu'il a créés ont été conservés par LINNÉ ; le père FEUILLÉE, autre Minime, surtout célèbre comme astronome, ramène de ses voyages au Levant, aux Antilles, en Amérique du Sud et aux Canaries, une grande quantité d'observations, dessins, exsiccata, qui le placent parmi les grands botanistes du grand siècle. TOURNEFORT, en dehors même de son voyage au Levant et des 1356 plantes nouvelles rapportées

a, par son système de classification et ses divers travaux, fait faire des progrès considérables ; il a établi plus de 130 genres qui ont été conservés. Quel dommage pour la science, qu'il soit mort des suites d'un accident de la circulation à 52 ans !

Que dire d'ADANSON, sinon répéter qu'il partage avec de JUSSIEU, la gloire d'avoir lancé la méthode naturelle de classification ? Son voyage au Sénégal, les travaux qu'il a publiés, notamment la description du baobab (qui porte son nom, *Adansonia*), modèle du genre, son herbier, une des richesses du Museum National d'Histoire Naturelle, tout nous démontre le grand savant.

Au 19ème siècle, HECKEL dans un tout autre domaine, celui de la botanique appliquée, par la création du Jardin Botanique de Marseille et de l'Institut Colonial, joue un rôle très important pour l'utilisation des produits coloniaux et l'acclimatation de nombreuses plantes. Il joue un rôle prépondérant dans l'organisation de l'exposition coloniale de Marseille en 1906.

Nous n'avons pas abordé au cours de cet historique rapide, le rôle des institutions. Mais il faut penser que celles-ci n'ont joué en ce qui concerne la botanique, qu'un rôle tardif. Comme nous l'avons déjà dit, la botanique est d'abord l'affaire des médecins. La chaire de botanique de l'École de Médecine est créée à AIX en 1655, mais elle fonctionnera très mal et les maîtres ne reçoivent aucun gage jusqu'en 1712. De même les jardins botaniques, qui sont le complément indispensable de cet enseignement, n'existent pratiquement pas en dehors de celui de Montpellier et, plus tard, celui de Paris. L'édit de Marly de 1707, exige des maîtres qu'ils fassent « des démonstrations de plantes usuelles tirées des jardins particuliers et les mènent (les étudiants) herboriser à la campagne au moins quatre fois par an ». C'est finalement en 1776 à Aix, et en 1804 à Marseille que sont créés les premiers jardins botaniques publics.

La Faculté de Médecine et son jardin botanique sont transférés à Marseille en 1800. La Faculté des Sciences y est créée en 1854 avec une chaire de Sciences Naturelles dont le premier titulaire est DERBÈS, qui occupera la chaire de botanique en 1875.

Les sociétés savantes, de création encore plus tardive pour la plupart (deuxième moitié du 19ème) ont eu un rôle surtout dans le domaine de la botanique appliquée ou de l'agriculture.

En 1913, COTTE, dans sa leçon inaugurale à l'École de Médecine et de Pharmacie de Marseille, dit à ses élèves : « la nature provençale est d'une extrême richesse, profitez-en... ne traversez pas en indifférents le spectacle qui s'offre continuellement à vous... cherchez à déchiffrer..., les feuillets, sans cesse renouvelés, de ce livre qui ne se ferme jamais ». C'est ce qu'a fait, pour l'honneur de notre petite patrie, la pléiade de botanistes que nous venons d'évoquer et que nous essayons de faire mieux connaître par cette exposition, malheureusement trop brièvement, en oubliant bien d'autres aussi méritants.